



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Gironde : **Les personnes en situation de handicap rendues responsables du déficit du Département.**

En déficit de plus de 100 millions d'euros, le Département de la Gironde lance une campagne de réévaluation des droits en aide humaine des personnes en situation de handicap sur le territoire. L'objectif est clair : réduire des ressources vitales pour des publics déjà vulnérables. En d'autres termes, faire les poches des populations les plus faibles qu'il est mandaté de protéger.

Ces derniers jours, des personnes en situation de handicap de Gironde ont reçu des appels téléphoniques et courriers les contraignant à une réévaluation de leurs droits à la [Prestation de Compensation du Handicap \(PCH\)](#), en particulier pour les personnes habitant à leur domicile. La diminution de ces droits conditionne directement leur qualité de vie, leur sécurité et leur maintien à domicile.

Ces réévaluations interviennent sans autre motif que la recherche d'économies, et apparaissent illégales.

LES ASSOCIATIONS CONCERNÉES SE MOBILISENT.

« *Nous ne laisserons pas le Département détruire la sécurité et la qualité de vie des personnes en situation de handicap, ni en faire les responsables de sa gestion catastrophique* », **déclare le Docteur Catherine Sarrade**, présidente de l'association service d'aide à domicile [Tout Cérébrolésé Assistance \(TCA\)](#).

« *Le Département a prôné l'interdiction de la mutualisation des aides humaines, et utilise aujourd'hui cette même mutualisation comme levier d'économie et de réduction des droits.* »

Les associations concernées se mobilisent, avec l'appel au regroupement du mouvement « **Touche Pas à ma PCH** ». En 2014, ce mouvement avait déjà obtenu gain de cause pour le maintien des droits fondamentaux des personnes en situation de handicap en Gironde.

POUR L'ASSOCIATION TOUT CÉRÉBROLÉSÉ ASSISTANCE, PLUS DE 25 ANS DE COMBAT SUR LE TERRITOIRE POUR FAIRE VALOIR LES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.



Le Département n'en est pas à son coup d'essai, comme peut en témoigner l'association Tout Cérébrolésé Assistance (TCA), implantée sur la métropole bordelaise depuis 2000.

Depuis 25 ans, le service d'aide à domicile subit l'incapacité chronique du Conseil Départemental à reconnaître et financer ses missions, au détriment direct des personnes accompagnées.

L'association rappelle qu'elle n'a toujours pas reçu le versement de la dotation qualité, pourtant due depuis 2022, que treize habitats inclusifs sont encore privés de l'[aide à la vie partagée](#), et qu'elle n'a jamais bénéficié d'aucune tarification du Département.

DERRIÈRE LA DÉCISION, L'INQUIÉTUDE DES FAMILLES.

Mme B., représentante légale de son fils, reste stupéfaite de l'annonce reçue par téléphone : « *Nous allons venir réévaluer et diminuer les droits pour faire des économies.* » D'autres subissent des contrôles d'effectivité par téléphone, orientés vers la recherche de potentielles non conformités et d'usages pour réduire les droits.

M. M, dont le fils a été victime d'un accident de la route, fustige le Département et appelle à une mobilisation des élus et de la presse sur cette méthode indigne et cette injustice à l'égard des personnes en situation de handicap.

Parce que les droits ne se négocient pas au nom du déficit.

Co-signé par

Tout Cérébrolésé Assistance
Alter Insertion
Rassemblement Solidaire de Tous les Cérébrolésés
Fonds Inclusio

#GirondeAbusive
#TouhepasamaPCH
#UnAutreDépartementEstPossible

CONTACT PRESSE

Nicolas Charlassier ·
Responsable Communication
Tout Cérébrolésé Assistance

n.charlassier@tcasso.fr | 06 85 36 84 97